Richelieu ayant été comme nous l'avons vu le foyer du mécontentement. Dans l'arène parlementaire, les partisans mêmes de Papineau étaient divisés quant à la sagesse de sa conduite dans les dernières phases de l'agitation, et il en résulta une scission dans les rangs des réformistes. Tandis que Papineau continuait à avoir l'appui de La-Fontaine, Morin, Girouard, Viger et quelques autres, bon nombre de ses partisans avaient formé ce qui était connu comme le groupe modéré, composé presque exclusivement de membres du district de Québec et comprenant des hommes comme Bédard, proposeur des "Quatre-vingt-douze résolutions"; Caron, qui devint dans la suite lieutenant-gouverneur de la province; Vanfelson, Huot et J.-B. Taché. Ces modérés désiraient éviter une collision entre les diverses branches de la Législature, et espéraient obtenir les réformes demandées par des moyens constitutionnels, Ils étaient secondés dans la presse par un journaliste de grand talent, Etienne Parent, qui dirigeait alors "Le Canadien," dont il avait fait depuis longtemps l'énergique défenseur des droits populaires. Bien qu'en minorité dans l'Assemblée, les modérés n'étaient pas sans influence dans le pays. Les paroles violentes de quelques hommes marquants de cette époque, qui se firent ensuite remarquer par leur prudence et leur modération, peuvent être mises au compte de leur jeunesse et de leur inexpérience et s'expliquer aussi par l'indignation naturelle qu'ils ressentaient contre un gouvernement pernicieux et tyrannique.

L'Eglise catholique, toujours prête à prendre la défense de la loi et de l'ordre, usa de toute son influence pour restreindre l'agitation en des bornes constitutionnelles. Les évêques et le clergé, dont l'influence avait contribué dans une grande mesure à garder le Canada à la couronne britannique durant la révolution américaine, n'étaient pas restés indifférents à la lutte du peuple pour ses droits politiques. Le saint évêque Plessis, non content d'exiger la pleine reconnaissance des prérogatives ecclésiastiques et de la liberté accordées à l'Eglise par traité, éleva aussi sa voix puissante en faveur de la justice pour ses compatriotes. Il fut l'un des adversaires les plus résolus du projet d'union de 1822, dont l'objet mal déguisé était la subordination des Canadiens-Français, et jusqu'à sa mort survenue en 1825 il appuya Papineau de tout son pouvoir dans ses demandes pour des réformes constitutionnelles. Mais quand, dans la suite, l'agitation menaça de dépasser les bornes constitutionnelles, les évêques et le clergé presque sans exception élevèrent leurs voix en faveur de la loi et de l'ordre. Mgr Lartigue, évêque de Montréal, adressa une lettre pastorale au clergé et à tous les fidèles de son diocèse, les mettant solennellement en garde contre l'opposition aux autorités constituées, et son exemple fut suivi par les autres évêques. En cette occurrence, les chefs spiri-